



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 4 OCTOBRE 2018 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D12 - Musée des Cordeliers – Programme d'acquisition – Demande de subvention

Date de convocation : 28 septembre 2018

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents 25

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Matthieu GUIHO, Jean MOUTARDE, Natacha MICHEL, Myriam DEBARGE, Marylène JAUNEAU, Adjoints ;

Gérard SICAUD, Jacques CARDET, Nicole YATTOU, Philippe BARRIERE, Jean-Louis BORDESSOULES, Annabel TARIN, Gaëlle TANGUY, Médéric DIRAISON, Mathilde MAINGUENAUD, Anthony MORIN, Yolande DUCOURNAU, Jacques COCQUEREZ, Michel JARNOUX, Sylvie FORGEARD-GRIGNON, Henriette DIADIO-DASYLVA, Antoine BORDAS, Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX, Henoch CHAUVREAU, formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : 4

Daniel BARBARIN	donne pouvoir à	Mme la Maire
Patrice BOUCHET	donne pouvoir à	Cyril CHAPPET
Anne DELAUNAY	donne pouvoir à	Marylène JAUNEAU
Anne-Marie BREDECHE	donne pouvoir à	Myriam DEBARGE

Présidente de séance : Françoise MESNARD

Secrétaire de séance : Annabel TARIN

Mme la Maire constate que le quorum (15) est atteint et ouvre la séance.

N° 12 - Musée des Cordeliers - Programme d'acquisition - Demande de subvention

Rapporteur : M. Cyril CHAPPET

Le musée des Cordeliers poursuit l'enrichissement de son fonds exceptionnel, suivant les deux thématiques qui forment son identité : d'une part l'histoire de la ville et la mémoire du territoire dans lequel elle s'inscrit, et d'autre part, les Expéditions Citroën en Afrique et en Asie.

Il est aujourd'hui proposé d'intégrer à ses collections :

- l'album « Le Théâtre chinois » d'Alexandre Iacovleff et Tchou-Kia-Kien, édité en 1922 à Paris par Maurice de Brunoff (coût d'acquisition : 400 € + frais 88,80 €) ;
- l'album « Le Théâtre japonais Kabuki » d'Alexandre Iacovleff et Serge Elisseeff, édité en 1933 à Paris par Maurice de Brunoff chez Jules Meynial (coût d'acquisition : 3 000 € + frais 900 €) ;
- une boîte à jeux Citroën « La Croisière Noire » à 3 niveaux (coût d'acquisition : 1 200 € + frais 288 €).

Le budget nécessaire à ces acquisitions, d'un montant total de 5 876,80 €, a été inscrit au budget primitif 2018, compte 2161-3220-0595.

Dans le cadre du Fonds Régional d'Acquisition des Musées (FRAM), l'État (services déconcentrés de la DRAC Nouvelle-Aquitaine), apporte une subvention de 1 469 €.

Le budget alloué à ces acquisitions se décompose ainsi :

<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Album « Le Théâtre chinois » : 400 € + 88,80 €	Ville de Saint-Jean-d'Angély : 4 407,80 €
Album « Le Théâtre japonais » : 3 000 € + 900 €	FRAM : 1 469 €
Boîte à jeux Citroën : 1 200 € + 288 €	Total : 5 876,80 €
Total : 5 876,80 €	

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
 sous le n° 017-211703475-20181004-
 2018_10_D12-DE
 Accusé de réception Sous-préfecture
 le 9 octobre 2018

 Affiché le 9 octobre 2018

Conseil municipal du 4 octobre 2018

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver les trois acquisitions ci-dessus pour un montant de 5 876,80 € ;
- de solliciter l'aide financière de l'État dans le cadre du FRAM à hauteur de 1 469 € ;
- d'autoriser Mme la Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, **à l'unanimité des suffrages exprimés (29)**

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD**

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20181004-
2018_10_D12-DE

Accusé de réception Sous-préfecture
le 9 octobre 2018

Affiché le 9 octobre 2018

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.